

# DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET

# 2025

## Mesdames, Messieurs

Tel que prévu au *Code municipal du Québec*, nous vous présentons aujourd'hui un document explicatif pour résumer le budget de l'année financière 2025 de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

REVENUS	2023	2024	2025
REVENUS DE TAXES	1 353 756.00 \$	1 442 445.00 \$	1 345 193.00 \$
REVENUS DE COMPENSATIONS	77 967.00 \$	104 227.00 \$	96 369.00 \$
AUTRES RECETTES LOCALES	263 808.00 \$	346 198.00 \$	366 320.00 \$
REVENUS DE TRANSFERTS	695 866.00 \$	1 070 050.00 \$	1 552 668.00 \$
AFFECTATIONS	- \$	- \$	
TOTAL RECETTES ET AFFECTATIONS	2 391 397.00 \$	2 962 920.00 \$	3 360 550.00 \$
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	464 470.00 \$	523 600.00 \$	574 195.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	211 280.00 \$	190 060.00 \$	235 585.00 \$
TRANSPORTS	741 605.00 \$	1 047 395.00 \$	1 236 830.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	253 445.00 \$	277 050.00 \$	306 295.00 \$
URBANISME	72 815.00 \$	75 720.00 \$	95 165.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	209 940.00 \$	319 395.00 \$	347 205.00 \$
AUTRES DÉPENSES	437 842.00 \$	529 700.00 \$	565 275.00 \$
AFFECTATIONS	- \$	- \$	
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 391 397.00 \$	2 962 920.00 \$	3 360 550.00 \$
Taux de la taxe foncière générale Taux du service des égouts (mètre linéaire) Taux du service des égouts (résidence unifamiliale) Taux du service des vidanges Taux pour les fosses septiques et puisards	1.30 \$ 1.6404/m 100.00 \$ 239.00 \$ 155.00 \$	1.38 \$ 1.6404/m 105.00 \$ 275.00 \$ 150.00 \$	0.935 \$ 1.6404/m 160.00 \$ 318.35 \$ 145.00 \$

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Neuf projets totalisant 1 919 00.00 \$\$ ont été inscrits au programme triennal d'immobilisations. Les principaux projets sont : Équipement de protection respiratoire, l'achat d'un camion 10 roues pour l'entretien de nos chemins, asphaltage (Bérubé, Commerciale, Tardif), ponceau Vauban, agrandissement du garage municipal, aménagement serre urbaine. Il est à noter que ces projets ne constituent que des INTENTIONS DE DÉPENSES exigées par les Affaires municipales et fournissent à votre conseil municipal un outil supplémentaire de planification des investissements à long terme.

#### COMMENTAIRES

En 2025, le taux de la taxe foncière diminura de 0.445 \$ portant celui-ci à 0.935 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le tarif pour les vidanges a dû être augmenté de 43.35 \$ et la tarification pour l'assainissement des eaux et des égouts a été modifiée. En effet, le pied linéaire a été conservé à taux a été réduit à 1.6404/m\$ et un tarif par logement résidentiel a été introduit soit 160.00 \$ du logement. De plus, un tarif spécial correspondant à 75% du tarif des logements résidentiels a été introduit pour les logements locatifs et les commerces branchés au réseau d'égout. Cependant, le tarif pour les fosses septiques et les puisards diminiera de 5.00\$. Le compte de taxes sera payable en 6 versements égaux et les dates des versements seront identifiées sur le compte de taxes. Nous espérons que toute la population prendra connaissance de ce document et soyez assurés que le personnel au bureau municipal se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Les membres du conseil, ainsi que le personnel de la municipalité, vous souhaitent une

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.** 

Melissa Lord, mairesse